



Compte rendu de l'intersyndicale du 11 février 2019

La réunion s'est tenue dans les locaux de la CGT, de 10h à 12h30. Toutes les organisations ou associations étaient présentes.

Dans une première partie, nous avons fait le point de la journée d'action du 31 janvier et sur les deux audiences de janvier 2019.

Malgré le froid, la neige dans certains endroits, on dénombre plus de 50 000 manifestants dans 140 initiatives recensées, plus qu'en décembre. Cette journée est un succès. Le constat est fait d'une relative bonne couverture médiatique, ce qui montre la reconnaissance réelle des retraités dans le paysage social.

Concernant la dernière conférence de presse, faisons attention à ne pas en faire un meeting. Nous décidons toujours qu'un ou une camarade anime la conférence de presse et fait une première intervention au nom des 9 organisations. Ensuite, chaque organisation aura un seul point à aborder, de façon très courte, afin de donner plus de temps aux journalistes.

La constance de nos mobilisations et aussi probablement la forte présence de personnes retraitées parmi les gilets jaunes ont conduit Gilles LE GENDRE et Olivier DUSSOPT à accepter de nous recevoir. Dans leurs interventions, pour nous montrer qu'ils sont soucieux de revaloriser les basses pensions, ils ne parlent que d'allocations accordées. Cela n'a rien à voir avec l'augmentation des pensions. Nous continuons d'affirmer que les pensions ne sont pas une allocation sociale qui pourrait évoluer en fonction de l'arbitraire d'un gouvernement. Les pensions sont liées à des cotisations antérieures et leur indexation doit se faire sur l'évolution des salaires. Lors du passage de la revalorisation basée sur les salaires à la revalorisation basée sur les prix, les gouvernements ont réalisé 7 milliards d'économies sur notre dos.

Didier Hotte a montré que, globalement, les pensions de retraite en Europe sont principalement calculées à partir de l'inflation. La France connaîtrait un recul sans précédent avec des pensions devenues de simples allocations où les éventuelles revalorisations deviendraient le fait du prince !

Il est intervenu aussi sur la question de la FERPA pour annoncer la perspective d'une action, avec manifestation à Bruxelles, à l'appel de la CES qui pourrait avoir lieu dans la semaine du 22 au 24 avril, la FERPA appelle ses organisations à s'inscrire dans celle-ci.

*

Dans un deuxième temps, nous avons débattu des suites à donner à la journée du 31 janvier et de nos prochaines initiatives communes.

➔ Relancer G. LE GENDRE pour une nouvelle rencontre, uniquement sur la question du pouvoir d'achat (Jean-Pierre FLORET de la CGT fait une proposition de courrier).

- Le 28 février, les personnels des EHPAD et de l'Aide à Domicile se mobilisent à l'appel de leurs organisations syndicales. Nous proposons de nous associer à cette mobilisation

➔ Francisco GARCIA, de l'UNRPA Ensemble & Solidaire, rédige un texte.

- Face à l'idée que les retraités sont des inutiles, un poids pour la société, si naturellement personne aujourd'hui n'est en mesure d'appeler à la grève du bénévolat, nous constatons que beaucoup de

collectivités locales fonctionnent grâce à la présence d'élus « retraités et retraitées » dans les conseils municipaux. Didier HOTTE, de FO, proposera un modèle d'expression en direction de tous ces élus pour leur rappeler l'engagement bénévole et gratuit de tous ces retraités. Cette prise en compte pourrait s'exprimer par une motion votée par les conseils municipaux.

- Il est retenu de procéder, au cours du premier semestre 2019, à un nouveau rassemblement à Paris, sur une journée, de délégations venant de tous les départements de France. Ce sera une nouvelle occasion de faire se rencontrer des camarades de tous les départements qui font vivre nos revendications communes depuis plus de 4 ans. Les échanges devraient pouvoir conduire à une impulsion supplémentaire dans nos actions revendicatives. Les modalités de cette rencontre militante seront décidées lors de notre prochaine réunion.

- Le 8 mars, pour la journée internationale des droits des femmes, nos 9 organisations s'exprimeront sur la situation des femmes retraitées.

➔ Marylène CAHOUE, de la FSU, travaille sur une proposition d'expression des 9.

- Dans les suites des mobilisations des retraités, on constate que les retraités sont bien présents, au-delà de nos propres forces. Ces journées d'actions, leurs préparations donnent de la visibilité à notre présence. Après le retour des cadeaux à MACRON dans les premiers jours de janvier, nous proposons d'organiser le **Printemps des retraités** avec une nouvelle journée nationale de manifestations dans tous les départements et **de mobilisation le 11 avril**.

➔ Gérard GOUGUECHON, de Solidaires, fera proposition de tract unitaire appelant à l'action le 11 avril.

- Une proposition a commencé à émerger sur l'idée de « marche des retraités », à l'intérieur d'une grande ville, de quartier à quartier ou entre plusieurs villes d'un même département. Nous pourrions récolter des cartes pétitions à apporter au Président de la République. Dans tous les cas, quelle que soit la forme, nous aurons une carte pétition à faire signer par des milliers de retraités. C'est un bon moyen de débattre. La CGT voit pour la réalisation d'un dessin. Joël CHENET (FSU) élabore une proposition de texte.

- Il est décidé de solliciter une nouvelle fois une entrevue avec le Premier Ministre pour lui demander que les retraités soient enfin reconnus. Nous avons maintenant un Secrétaire d'État à la petite enfance, mais nous dépendons toujours du ministère de la Santé. Exigeons une réelle reconnaissance dans le cadre du ministère du Travail avec la présence d'un secrétariat rattaché au ministère du Travail ?

➔ Michel SALINGUE, de la FGR-FP, fait une proposition de courrier.

➔ Marylène CAHOUE fait une proposition d'expression sur la situation que rencontrent les néo-retraités.

Nous avons discuté à partir de la demande de rencontre de l'association « UFR Cheminots » faite auprès de la FGR. Nous avons rappelé que des associations comme la FGR Cheminots ou encore A3DR ont la possibilité de se joindre à nos cortèges comme l'a fait plusieurs fois l'UNSA qui ne partage pas tout le cahier revendicatif des 9. Cependant, besoin de revoir à relancer les organisations agricoles MODEF ou Confédération paysanne.

Prochaine réunion, le 11 mars à 10h00 dans les locaux de la FGR-FP.